



setec
hydratec

Travaux de dépollution Site de la ZAC Seine dans le cadre de la construction du futur collège de Vitry-sur-Seine

Mission de maîtrise d'œuvre des travaux
de dépollution

Juil. 2017 - Juil. 2018



France
Val-de-Marne (94)

Client

**Établissement Public
Foncier d'Île-de-France/
CD 94**

Montant de la mission
110 000 €

Coût du Projet
2 300 000 €

Type de mission
MOE Travaux

Métiers
Sites et sols pollués /
Dépollution sols et nappes



Fouille ouverte avant purge du produit



Phase de remblaiement

Le Projet

L'Établissement Public Foncier d'Île de France (EPFIF), et le Conseil Départemental du Val de Marne, Maîtres d'Ouvrage (MO), ont été chargés d'un projet de réhabilitation urbaine, avec notamment la construction d'un collège sur un ancien site Géodis. Le site, localisé sur la commune de Vitry-sur-Seine, au droit de la ZAC Seine Gare Vitry a fait l'objet de plusieurs diagnostics de pollution ainsi que d'un plan de gestion complet préconisant la réalisation d'une dépollution par excavation de la zone source impactée en hydrocarbures volatils et totaux, ainsi qu'une dépollution de la nappe par pompage/écrémage.

Préalablement aux travaux de terrassement, les terrains côté rue ont été confortés par la mise en place d'un rideau de palplanches (présence d'un réseau Trapil), puis excavés jusqu'à 5.5 m/TN de profondeur soit environ 1 m sous le niveau de nappe. D'importantes arrivées de flottant ont été observées et un dispositif d'écumage/pompage de la nappe a été mis en place afin d'atteindre les objectifs du plan de gestion. Par ailleurs, il a été constaté la présence de débris amiantés au sein des terres excavées (Présence de canalisation amiantée).

Dans le cadre de ces travaux, un phasage fortement contraint a été imposé avec une date butoir fixée par le démarrage de la construction du collège et nécessitant une forte tenue du planning.

La dépollution du site a nécessité le terrassement de plus de 25 000 m³ de terre et l'écumage de plus de 10 tonnes de flottant.

Nos Missions

Selon la norme NFX 31-620 - sites et sols pollués

Maîtrise d'œuvre :

- Validation des documents d'exécution des travaux
- Suivi des travaux de confortement et dépollution (phase DET – VISA)
- Contrôle de la qualité des eaux souterraines
- Prélèvement de bord de fouille pour la phase AOR
- Validation du DOE

Enjeux politique et contractuel

Suite à la médiatisation des enjeux sanitaires dans les établissements publics accueillant des enfants, la construction du collège représente un fort enjeu politique et la nécessité d'une dépollution rigoureuse du terrain. De par la présence de deux MO donc de deux AMO et d'une forte contrainte de temps, la maîtrise d'œuvre des travaux a nécessité une réactivité importante et une adaptation en phase chantier, notamment pour la phase de traitement de la nappe.